

Volet B**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge

12300312

Déposé
10-01-2012

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 12/01/2012 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0405.861.460**Dénomination (en entier):** CUNCTATOR

(en abrégé):

Forme juridique : Société anonyme**Siège :** 4800 Verviers, Rue des Martyrs 28

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : **CONVERSION DES TITRES AU PORTEUR EN TITRE NOMINATIFS**

D'un procès-verbal dressé par Maître Louis-Philippe GUYOT, Notaire à Spa, le vingt-deux décembre deux mille onze, portant à la suite la mention : Enregistré à Verviers II, le 23 décembre 2011 volume 400 folio 98 case 16, reçu 25 euros

Il résulte que l'assemblée générale extraordinaire de la Société anonyme « CUNCTATOR », ayant son siège à 4800 Verviers, Rue des Martyrs 28, a notamment pris les résolutions suivantes :

1. L'assemblée décide de convertir toutes les actions au porteur existantes en actions nominatives.

En suite de cette résolution, l'article 7 des statuts est modifié comme suit :

Les actions sont nominatives. Il est tenu au siège social un registre des actions nominatives dont tout actionnaire peut prendre connaissance.

La cession des actions nominatives s'opère par une déclaration de transfert inscrite sur ledit registre, datée et signée par le cédant et le cessionnaire ou un fondé de pouvoirs.

2. L'assemblée générale décide à l'unanimité de convertir les 5300 actions au porteur de la société « CUNCTATOR » en 5300 actions nominatives, de créer un registre des actions nominatives, d'accomplir les formalités d'inscription des 5300 actions nominatives dans ledit registre et de détruire les actions au porteur physiquement présentes.

Elle constate, qu'à l'instant, les formalités d'inscription au registre des 5300 actions nominatives ont été effectuées et qu'il a été procédé à la destruction des 5300 titres au porteur numérotés 1 à 50 (50 x 1 action) , 51 à 300 (25 x 10 actions) , 301 à 5300 (50 x 100 actions) physiquement présents et ainsi remplacés

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME

Acte et documents déposés en même temps que le présent extrait d'acte :

- expédition du procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 20 décembre 2011.

- coordination des statuts.

Stéfan LILIEN, notaire associé de la société en nom collectif "Stéfan & David LILIEN, notaires associés", ayant son siège à Verviers.